

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau du Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit on être la première. } ABONNEMENT.
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Une ordination sacerdotale.—Testament de M. Jacques-Joseph Harmel (Suite).—L'Industrie laitière.

Causerie agricole : Pansage des chevaux.—Soins à donner aux chevaux pendant les labours.—Soins à donner au cheval lorsqu'il voyage.

Sujets divers : Défectuosité des faux.—Bêtes à laine.

Choses et autres : Quels sont ceux qui ont droit de vote?—Qualité du lait vendu.—Les modes Françaises Illustrées.

Recettes : L'ail employé comme un vermifuge.—Moyen pour obtenir de gros œufs.

—Le manque d'espace nous fait remettre au prochain numéro, la suite de "ECHO de France".—La Fénelon, ainsi qu'une correspondance de M. J.-A. A. Cullen de Digby, N.-E.

REVUE DE LA SEMAINE

Une ordination sacerdotale.—Jeudi dernier était un jour de jouissance pour la paroisse de St-Pacôme. Sa grandeur Mgr Bégin évêque de Chicoutimi honorait de sa présence, arrivé qu'il était de la veille, pour élever à l'ordre sacré de la prêtrise un de ses diocésains Monsieur Narcisse Dégagné, que les braves gens de St Pacôme regardent à bon droit comme un des leurs à cause du long séjour qu'il a fait parmi eux avant et pendant ses études au Collège de Ste-Anne d'abord, puis aux grands séminaires de Québec et de Chicoutimi. Sa Grandeur, accordant au nouvel élu la faveur de l'ordonner en cette paroisse, faveur qui en était une pour sa famille et ses paroissiens, se faisait bien reconnaître pour ce digne Pontife qui, au jour de sa consécration s'était proposé d'être fidèle à cette admirable devise : *In spiritu lenitatis*, ne voyant dans ses nouvelles fonctions qu'un moyen d'exer-

cer sous l'œil de Dieu la bienfaisance et la charité. La cérémonie fut très imposante. Il est plus facile de concevoir que de décrire les impressions des fidèles présents venus jusque des paroisses environnantes. Ils remplissaient la nef de l'église. L'aspect de cette foule attentive, recueillie; des membres du clergé occupant toutes les places du chœur et formant une vénérable couronne autour de l'Evêque consécuteur et de l'ordinand; les cérémonies si pompeuses et si touchantes que l'on considérait, faisaient bien voir, quelle foi vive, quelle communauté de pensées et de sentiments animaient toute l'assemblée contenue dans la pieuse enceinte. Il y avait bien là le *cor unum et l'anima una* des premiers chrétiens. Une sainte joie paraissait chez tous : Joie du Pontife créant à l'Eglise un autre Christ : " *Sacerdos alter Christus* ; Joie de la famille voyant un des siens investi des sublimes pouvoirs de Dieu et comblé des grâces du ciel ; Joie des visiteurs et des amis partageant l'allégresse universelle.

Monsieur l'abbé E. Roy du séminaire de Québec donna le sermon. Il fit comprendre en termes choisis et avec l'éloquence qu'on lui connaît, la grandeur du spectacle qui s'offrait aux regards.

L'œuvre qui s'accomplit par l'évêque en ce moment, a-t-il dit, en est une plus admirable que la création du premier homme puisque c'est la création d'un autre christ, le prêtre, ami de Dieu et ami de l'homme. Le prêtre est choisi, comme autrefois les Apôtres et les Disciples, première marque de l'amitié divine; car l'amitié ne s'accorde qu'à l'homme de son choix, sur qui puisse se reposer sa confiance. Les pouvoirs ineffables, les grâces abondantes et extraordinaires qui lui sont conférées montrent encore que le prêtre est l'ami de Dieu comme tel il a droit au respect et à la vénération des peuples. Ami de Dieu il devient par là même ami de l'homme. Comme, sur le Calvaire, il avait dit à Jean en montrant Marie : *Mon fils voici ta mère*; ainsi Jésus-Christ sur l'autel montre le

prêtre au peuple Chrétien et lui dit : " Voici ton père ; aime-le, sois lui reconnaissant. C'est en effet, pour le peuple que le prêtre absout, qu'il consacre et dispense le pain de vie, qu'il fait entendre la parole sainte. On aime à le voir, surtout à certaines heures : pour rendre les joies plus douces en les partageant pour conseiller dans les difficultés, pour consoler aux heures de la souffrance. A l'exemple de son divin maître et pour continuer son œuvre, il aime les âmes, il se donne pour elles : " *Bonus pastor dat animam suam* ".

L'habile prédicateur sut tirer parti des circonstances, exprimer fidèlement les sentiments de l'assistance et produire chez elle de profondes émotions en même temps qu'il faisait apparaître à ses regards la grandeur du prêtre, et son rôle salulaire.

Des séminaristes des grands séminaires de Québec et de Ste-Anne se sont acquittés de la partie musicale avec beaucoup de succès. Quelques uns d'entre eux présents également à cette fête, avaient été désignés pour les cérémonies.

Le clergé nombreux réuni à cette occasion se composait des assistants de Mgr Bégin, des curés voisins, de plusieurs membres du Collège de Ste-Anne, et de quelques-uns du séminaire de Québec. On remarquait le révérend M. F. X. Bégin, oncle de l'ordinand et ancien curé de la paroisse.

Un *Te Deum* solennel fut chanté à la fin de la messe en sortant de l'église.

Au presbytère, de superbes agapes attendaient Monseigneur et les prêtres, Monsieur Galarneau, curé actuel, y témoigna, comme du reste pendant toute cette fête, de son amabilité et de la cordialité d'accueil qu'il fait à ses hôtes.

Le lendemain le jeune lévite exerçait sa mystérieuse puissance : le sang de l'agneau coula sur la pierre sacrée.... En présence de sa famille émue et reconnaissante, des paroissiens réunis de nouveau dans le temple, il offrit la Victime d'amour au " Père des miséricordes, Dieu de toute consolation " (1) implorant pour lui le maintien de la ferveur, pour tous grâce et bénédiction.

Le même jour, Monsieur Dégagné revoyait son *Alma Mater* ; et le matin d'ensuite il offrait de nouveau l'Hostie trois fois sainte, en compagnie d'un certain nombre d'ecclésiastiques, ses confrères d'autrefois. Ce fut encore un jour de bonheur. De son cœur s'échappèrent des accents de reconnaissance pour le Dieu bon qui lui avait parlé au cœur dans cette maison, et l'avait poussé doucement vers le sanctuaire.

Un qui a vu.

(1) IIe Ep. aux Cor. I, 3.

Testament de M. Jacques-Joseph Harmel. — Suite — Mais, en même temps, n'oubliez jamais que le salut est votre affaire capitale, la seule dont le succès soit nécessaire. Les biens de ce monde ne sont que néant, la possession de Dieu est le seul bien qui ne trompe pas. Mettez donc toutes vos affaires industrielles et commerciales sous la protection de notre Père qui est au ciel ; faites tout votre possible, et attendez tout de sa main. C'est Lui qui

fécond le travail comme c'est Lui aussi qui envoie les revers et les souffrances.

S'il féconde votre travail, n'en concevez aucune vanité, et que vos pensées, vos paroles n'en soient pas enflées. Car l'orgueil est la source de toutes les chutes, même sur cette terre, et il est la grande cause des fréquentes vicissitudes qui marquent notre temps. Si, au contraire, malgré votre travail et votre économie, Il vous envoie des revers, acceptez sa sainte volonté sans murmurer, car sa volonté est toujours une volonté d'amour. S'il vous donne des succès, c'est afin que vous le fassiez connaître autour de vous par vos bienfaiteurs. S'il vous envoie des revers, c'est afin que vous vous humiliiez sous sa main et que vous Le bénissiez dans l'infortune. Enfin s'il vous envoie des afflictions, c'est afin que vous unissiez vos souffrances aux souffrances de sa Passion, et qu'ainsi vous acquériez des trésors inestimables.

Car, pour Dieu qui est éternel, qu'est-ce que notre vie, et qu'importe qu'elle ait été heureuse ou malheureuse, si nous gagnons le ciel pour l'éternité ? Même aux yeux des hommes, mes chers enfants, la vie n'est-elle pas courte ? J'ai vécu plus de jours que beaucoup d'autres, et cependant ma vie a passé comme une ombre. Au seuil de l'éternité, je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas avoir souffert davantage pour Jésus-Christ.

Dans quelque position que vous soyez, aimez les pauvres. Si votre fortune s'augmente, rendez une partie de ce qui vous a été donné. Si vous êtes moins heureux, ou malheureux, donnez-vous vous-mêmes à vos frères souffrants. Le don de l'argent n'est rien si vous ne donnez votre cœur. La charité sera un puissant défenseur auprès du Dieu de la charité, et Il ne permettra pas que ceux qui l'auront pratiquée tombent dans les abîmes de l'enfer.

Que votre cœur ne soit jamais empoisonné par la haine ou l'envie. Pardonnez à vos ennemis, certains d'avance que vous pardonneriez toujours beaucoup moins que Dieu ne vous a pardonné à vous-mêmes.

Mais si c'était votre frère qui vous ait offensé, que ce soit une raison pour vous d'être plus affectueux, plus tendre pour lui. Malheur à celui qui garde rancune à son frère !

Que les enfants de mes enfants soient frères entre eux, et que l'union et l'affection existent dans tous leurs rapports.

Maintenez avec soin l'union de famille ; ne regrettez jamais les sacrifices que vous ferez dans ce but. Dans la famille seule on peut trouver une affection véritable. Souvenez-vous du prix que votre mère et moi nous avons toujours attaché à cette union.

Rendez à tous ceux qui m'ont aimé l'affection qu'ils m'ont donnée.

Aimez nos chers ouvriers ; ils étaient mes enfants ; vous reprendrez ma paternité ; vous continuerez à les porter vers Dieu et à leur faire du bien.

Telles sont, mes chers enfants et petits-enfants, mes dernières recommandations ; votre amour m'est un gage qu'elles ne seront pas vaines pour vous. Vous les relirez de temps en temps ; en les relisant, vous penserez que votre père et votre mère vous attendent dans une autre

patrie, et que leurs bras sont ouverts pour recevoir tour à tour, leurs enfants, leurs petits-enfants, et leurs arrière-petits-enfants.

Puisse le Père céleste vous voir toujours avec complaisance! Puisse Jesus-Christ, en descendant souvent dans vos âmes, y établir la piété et la pureté! Puisse le Saint-Esprit enflammer vos cœurs d'amour pour Dieu! Je supplie la très-sainte Trinité de vous bénir comme je vous bénis de nouveau.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi-soit-il.

HARMEI-TRANCHART.

Val-des Bois, le vingt-huit juillet
mil huit cent soixante-quatre (1864.)

L'industrie Laitière.—Nous accusons réception du septième rapport annuel de la Société d'industrie laitière de la province de Québec. Il forme un volume de deux cents pages et contient des gravures très utiles. On y trouve le texte de conférences nombreuses et bien élaborées. En voici les sujets: Discours d'ouverture du Président—la Production, par M. l'abbé J. Caise—le Silo, par l'hon. L. Beaubien—les Cercles agricoles, par l'abbé T. Montminy—les Récoltes sarclées, par le Dr. Ad. Bruneau—les Récoltes et leur rôle, et les engrais artificiels à la maison, par M. A. R. Jenner Fust.—la Betterave à sucre, par M. H. Thibault—la Fabrication du sucre de betterave dans ses rapports avec l'Industrie laitière par M. T. Bran—Description d'une porcherie, par M. A. Casavant—les Constructions rurales, par M. J. N. Paquet—Quelques améliorations agricoles en rapport avec la production du lait, par M. J. J. A. Marsan—Origine de la race bovine canadienne, par M. M. Ouelbecq—le Lait, par M. J. C. Chapais—la Fabrication du fromage par M. D. M. Mc Pherson—Conseils de médecine vétérinaire, par le Dr J. A. Couture.

Plusieurs de ces conférences ont déjà été publiées dans la *Gazette des Campagnes*, d'autres le seront peut-être pour l'instruction de nos lecteurs. Nous remarquons avec plaisir que les membres de la convention ont insisté sur l'utilité de la discussion après les conférences. L'hon. M. Beaubien a plusieurs fois attiré l'attention des membres sur ce point important. Ce n'est qu'en possédant bien une méthode qu'on peut l'exposer clairement, la défendre, la suivre en pratique. Or une discussion amicale, précédée d'études sérieuses, conduit efficacement à ce but.

CAUSERIE AGRICOLE

Soins à donner au cheval employé au travail des champs,---Suite

Le vert donné dans un but hygiénique et dans celui de guérir certaines maladies, dure ordinairement de quinze jours à un mois ou six semaines. Pour les maladies chroniques on peut le prolonger plus longtemps. On ne fera que peu ou pas du tout travailler les chevaux soumis à ce régime qui les rend faible et peu résistants.

En commençant à nourrir de vert, on doit prendre cer-

taines précautions. On doit d'abord le donner par petites portions à la fois, et les alterner avec des rations de fourrage sec.

Quelques cultivateurs ont l'habitude de mélanger le fourrage vert soit avec du foin, soit avec de la paille pendant les premiers jours. On a pu quelquefois observer des indigestions et des coliques, résultant de ce mode d'administrer le vert. Tout d'abord les chevaux aiment à la folie le fourrage vert, et ainsi mélangé avec du foin ou de la paille, est avalé avec avidité sans avoir été convenablement mastiqué, et de là les accidents émis plus haut.

Quand on finit le régime du vert, on doit également éviter les transitions brusques, et prendre les mêmes précautions que quand on le commence. Un barbotage de son ou de farine d'orge donné le soir pendant les premiers jours où le cheval aura été remis entièrement au sec, produira un effet très-avantageux.

Pansage des chevaux—Le pansage des chevaux est nécessaire à l'entretien de leur santé.

Par le pansage bien fait on excite la fonction de la peau, et active la circulation et la digestion chez le cheval.

Le cultivateur doit veiller à ce qu'on l'exécute régulièrement tous les matins, et à ce que tous les objets nécessaires pour le pansage des chevaux se trouvent en bon état dans l'écurie. Tels sont l'étrille, la brosse, l'éponge, le bouchon de paille, le peigne et le cure-pied.

Le pansage peut se faire pendant que le cheval prendra son repas du matin; si pourtant le cheval était difficile, hargneux et chatouilleux, on devrait absolument éviter de le panser pendant qu'il mange l'avoine, parce que par les mouvements d'impatience auxquels il se livre sous l'influence du pansage, il laissera tomber une partie de sa ration. Si le cheval a travaillé dans la matinée, on peut aussi lui faire un léger pansage avant de le remettre au travail dans l'après-midi: on attendra, pour exécuter ce second pansage que le cheval ait eu le temps de bien se sécher, si le matin il est rentré du travail, couvert de transpiration.

Pour bien faire le pansage, on passera avec légèreté l'étrille sur la peau recouvrant les parties molles du corps en commençant par la croupe et remontant vers le col, pour en détacher la poussière. Après l'étrille, on bouchonnera avec de la paille fraîche, qui est préférable au bouchon fait d'avance, et qui souvent est déjà gras, parce qu'on ne le renouvelle pas assez fréquemment. On continuera à enlever la poussière au moyen de la brosse en commençant par la croupe, à rebrousse poil, ayant soin de broser la tête et le derrière des oreilles sans toucher les yeux, puis on retourne de la tête à la croupe en couchant le poil. On doit éviter de blesser le cheval par l'étrille, de crainte de le rendre difficile au pansage, veiller à ce que les dents ne soient pas irrégulières et trop tranchantes, et surtout ne pas le panser sur les parties osseuses, telles que la tête, les extrémités inférieures des membres, qui doivent se nettoyer avec la brosse, l'éponge ou la main. On doit avoir soin de bien broser les crinières et la queue.

De temps en temps il est utile de laver les chevaux au

savon et à l'eau, pour y prévenir l'accumulation de crasses, qui souvent développent des démangeaisons, forment des boutons et des croûtes; le cheval ressent alors un besoin irrésistible de se frotter contre tous les objets à sa portée, et souvent use ainsi entièrement sa crinière et les crins de sa queue. Les yeux et les ouvertures naturelles doivent être lavés à l'eau pure, au moyen de l'éponge. On aura soin d'essuyer les yeux avec un linge après les avoir lavés; en les laissant mouillés, la poussière s'y attache trop facilement.

Chez les chevaux de luxe, on donne au poil son lustre en le repassant après le passage au moyen d'un morceau d'étoffe de laine ou avec la main légèrement mouillée.

Après le passage on aura soin de faire graisser de temps en temps les pieds des chevaux. Une graisse composée de parties égales de suif, d'axonge, d'huile de poisson et d'un peu de colophane (composition de résine de térébenthine et de poix blanc) très propre à cette effet.

Soins à donner aux chevaux pendant les labours.— Le travail que l'on fait exécuter aux chevaux de labour doit être lent et soutenu. Quelques cultivateurs ont la mauvaise habitude de précipiter le travail; quand leurs chevaux sont échauffés et tout haletants, ils les font arrêter et les laissent ainsi se refroidir, en les exposant à gagner des maladies de poitrine, des rhumes et des catharres. C'est pourquoi nous conseillons le travail lent et soutenu, et mieux vaudrait abrégier le temps du travail, s'il est trop pénible et que les chevaux soient trop fatigués, que de les laisser se reposer souvent pendant un temps plus ou moins long.

Jamais on ne doit laisser les chevaux arrêtés sur le champ quand ils sont trop échauffés et que le temps soit pluvieux ou qu'il fasse un vent froid et pénétrant, si l'on veut éviter les maladies de poitrine, à moins que ce ne soit pour leur laisser le temps d'uriner quand ils en manifestent le besoin.

Quand les chevaux rentrent du travail couverts de transpiration et tout échauffés, il faut qu'ils soient logés dans des écuries convenablement chaudes, où il ne règne pas de courant d'air. On doit avoir soin de bien les bouchonner immédiatement on rentrant pour les sécher. S'il était impossible de les loger à l'abri des courants d'air, il faudra les couvrir d'une bonne couverture afin de les empêcher de se refroidir. On ne doit jamais laisser boire directement à l'étang, ni prendre un bain de propreté aux chevaux quand ils arrivent du travail couverts de transpiration. On doit d'abord leur faire manger un peu de foin à l'écurie, les bouchonner et leur laisser le temps de se refroidir lentement. Si, au contraire, les chevaux rentrent du travail ou de la promenade sans être échauffés, il n'y a nul inconvénient à leur donner un bain de propreté ou de leur laver les jambes avec de l'eau froide au moyen d'une brosse ou d'une éponge, avant de les remettre à l'écurie.

Soins à donner au cheval lorsqu'il voyage—Quand le cheval voyage on doit éviter de le laisser se refroidir en le tenant arrêté pendant trop longtemps, aux portes des maisons, le long de la route, surtout pendant les pluies ou le gros vent. Quand le cheval doit traîner une lourde

charge on doit toujours le laisser s'arrêter un instant au milieu d'une forte montée pour qu'il puisse reprendre haleine, et on empêche le mouvement de recul de la charrette en serrant le frein, ou en mettant des pierres ou un morceau de bois derrière les roues. Arrivé au haut de la côte on le laisse de nouveau s'arrêter pendant quelques minutes.

Si la charge est très lourde on prendra un ou deux chevaux de renfort au bas de la montée. Si plusieurs chevaux voyagent, les chevaux de l'un aideront à monter la trop lourde charge de l'autre.

Si, après un temps d'arrêt, au moment de faire marcher le cheval, on s'aperçoit qu'il va passer à côté de lui, soit une voiture attelée de jeunes chevaux ou d'un cheval rétif, il ferait bien, par convenance, et pour éviter, ce qui arrive souvent, que les chevaux qui passent ne s'effrayent par le bruit qui se fait ordinairement lorsqu'un attelage assez lourdement chargé se met en mouvement, d'attendre pour exciter ses chevaux à avancer, que la voiture que l'on rencontre soit un peu passée.

Si l'on est forcé de s'arrêter pour laisser manger ou boire, on doit toujours avoir soin de mettre au cheval, une bonne couverture s'il est en transpiration. Si l'eau qu'on doit lui faire boire est trop froide, il serait bon d'y ajouter une poignée de son ou une petite quantité d'eau chaude.

Il est toujours dangereux de laisser manger les chevaux dans des crèches dans lesquelles peuvent avoir mangé des chevaux atteints de gourme ou de la morve, maladies qui se communiquent facilement aux autres chevaux. Il vaut mieux leur donner à manger un morceau de pain ou du foin pendant qu'ils restent attelés, et les placer à l'écurie aux heures habituelles des repas. Il y a du reste des chevaux qui ont besoin d'être placés à l'écurie différentes fois dans la journée, et qui ne lâchent leur urine de crainte de mouiller leurs jambes, que lorsqu'ils se trouvent sur une bonne litière.

On doit prendre la précaution de ne jamais faire manger au cheval du pain frais pas assez cuit, qui occasionne souvent des indigestions, et particulièrement du pain moisi qui peut provoquer des coliques mortelles.

Quand on est arrivé à destination de son voyage, il faut avant toute autre chose soigner ou faire soigner son cheval.

Quand on doit entreprendre un voyage en été, il est convenable de partir, s'il est possible, de bonne heure le matin, afin de pouvoir faire reposer le cheval vers le temps des fortes chaleurs, et reprendre le voyage après le plus fort de la chaleur, pour arriver à destination avec la fraîcheur de la soirée. Le cheval ayant ainsi pu se reposer pendant la journée, sera plus disposé à achever l'étape vers le soir et sera moins tourmenté par les mouches et la chaleur.

Il est imprudent de donner au cheval qui doit se mettre en voyage une ration plus abondante que d'ordinaire, de le bourrer en quelque sorte, comme on le fait quelque fois, afin qu'il puisse mieux soutenir le voyage; c'est là une erreur qui est souvent cause de dérangements graves chez le cheval.

La surcharge d'aliments au moment du voyage est une gêne pour le cheval au lieu de tourner à lui donner plus de force; il sera paresseux, exécutera difficilement de fortes tractions, parce qu'il se trouve trop gros, trop bourré: l'estomac trop distendu ne fonctionne pas, de là les indigestions quelquefois compliquées de fourbure que l'on observe pendant les voyages.

Arrivé à destination on aura soin de choisir pour le cheval une bonne écurie, pourvu d'une litière; avant tout on aura soin de bien nettoyer la crèche, même de la laver si cela est nécessaire, afin de prévenir que le cheval ne puisse contracter des maladies contagieuses, telles que la morve et les gourmes.—*A suivre.*

Défectuosité des faux.

Les défauts que l'on rencontre quelquefois dans les faux proviennent et de la qualité de l'acier, du for, et de la manière dont elles ont été trempées. Il arrive bien souvent qu'elles ont été moins chauffées dans certains endroits que dans d'autres: alors la trempe n'étant point égale, il en résulte que la faux n'a pas partout la même dureté; une partie est très dure, et l'autre très molle. On s'aperçoit aisément de ces défauts en passant doucement sur le tranchant une pierre à aiguiser dont on connaît la dureté: selon que cette pierre mord plus ou moins, on s'assure si le tranchant est bien égal, s'il est plus dur dans un endroit que dans un autre, ou s'il est trempé au degré qu'il faut. On peut aussi reconnaître les endroits mous ou durs, soit en frappant à petits coups le tranchant d'un couteau contre celui de la faux, soit en promenant lentement sur ce dernier une petite lime douce, les différentes impressions faites par le couteau ou la lime indiqueront suffisamment les inégalités de la trempe: alors on marquera sur la lame, avec un instrument pointu, les endroits mous et les endroits durs. Lorsqu'il s'agira d'établir le tranchant des premiers, on les mouillera avec de l'eau froide, ainsi que le marteau et l'enclume destinés à acérer les faux, et on battra à sec les endroits durs, parce que les coups donnés ainsi détremperont un peu la lame et l'adouciront. Peu de personnes savent battre les faux, et beaucoup les abîment: de là ces lames festonnées et à tranchant inégal. Il faut battre également partout, et toujours en proportion de la qualité du fer dans l'endroit où l'on bat.

Le tranchant d'une faux destiné à couper des herbes fortes telles que la luzerne, les gros foin, etc, doit être court. Il doit être long et bien aplati, s'il s'agit de faucher des herbes fines. Lorsqu'on aiguise la lame avec la pierre, on doit suivre le même principe.

—Le grand fléau de la propriété, c'est la dette; non celle qui a été contractée pour faire valoir son bien, et qui est presque toujours avantageuse; mais celle contractée pour satisfaire des besoins factices ou à l'amour du luxe.

Bêtes à laine.

Les bêtes à laine ne sont pas nombreuses dans nos fer-

mes, dont la plupart sont trop peu étendues pour qu'il soit possible d'entretenir un troupeau. D'un autre côté, les grands avantages qui résultent du commerce du beurre engagent nos agriculteurs à faire consommer de préférence leurs fourrages par les vaches. L'humidité de notre climat paraît aussi peu favorable aux races fines, telles que les mérinos.

Les moutons de la race du pays sont petits et leur laine est grossière. Cette race peut convenir pour le commencement d'une entreprise, lorsqu'on n'a pas encore de pâturages abondants. Plus tard, il faudrait changer l'espèce par des croisements faits avec discernement, ou par l'introduction d'autres animaux.

Les moutons mérinos ne pourraient être introduits que sur les terrains les plus secs et les plus élevés; encore est-il douteux qu'ils y réussissent.

L'élevage des moutons peut être avantageux dans les exploitations qui possèdent une grande étendue de terrain, dont une partie reste inculte, soit par sa position montueuse, ou en raison des obstacles apportés à la culture par les pierres ou roches qui saillent à la surface du sol. Les moutons trouvent encore leur subsistance sur les terres où les autres animaux ne pourraient vivre. On calcule en général qu'une vache consomme autant que dix moutons; mais, la plupart du temps, les moutons peuvent utiliser des aliments qui ne pourraient pas servir à la nourriture des vaches.

On ne met jamais les jeunes brebis avec les béliers que lorsqu'elles ont atteint l'âge de dix-huit mois ou deux ans. Il est essentiel aussi que le mâle ait au moins le même âge.

Comme il est important que les agneaux naissent tous à peu près dans le même temps, on fait saillir les brebis dans la même saison, et, jusqu'à l'époque de la saillie, on tient les béliers séparés des brebis. A l'époque de la monte, les béliers doivent recevoir une nourriture très substantielle, et l'on ne doit pas leur donner une trop grande quantité à couvrir: vingt ou trente au plus. Sans ces précautions, on s'expose à l'abâtardissement de la race.

Les brebis portent environ vingt-et-une semaines et quelques jours. Pendant ce temps, on leur donne une bonne nourriture, surtout lorsqu'elles approchent de l'époque de la mise bas; on doit les traiter avec douceur, et surtout éviter que les chiens les tracassent.

Pendant l'agnelage, qui s'annonce par le gonflement du pis, il est bon de laisser agir la nature, ou de ne l'aider qu'avec circonspection. La saison la plus convenable pour la mise bas des brebis est la fin de l'hiver ou le commencement du printemps, parce que les mères trouvent quelque temps après une nourriture abondante, et que les jeunes agneaux peuvent manger des herbes tendres aussitôt qu'ils commencent à brouter.

On donne une bonne nourriture à la brebis pour entretenir la quantité de lait, et pour assurer la réussite des agneaux. Lorsqu'ils ont atteint cinq mois, on les sevrer graduellement, et on les habitue à manger, en leur donnant des aliments de bonne qualité, tels que l'herbe tendre, de bon foin et des breuvages faits avec de la farine. C'est vers l'âge de trois semaines ou un mois qu'on châtre les mâles.

Les dents incisives indiquent l'âge des bêtes à laine ; elles en ont huit à la mâchoire inférieure ; il n'y en a pas à la supérieure. Les dents de lait sont remplacées à peu près dans l'ordre suivant ; d'un an à un an et demi, les premières mitoyennes : de trois à trois ans et demi, les secondes mitoyennes, et enfin les *coins* l'année suivante.

On dit alors que la bête a la bouche faite. Les dents s'usent ensuite graduellement, comme les bêtes à cornes ; lorsqu'elles commencent à s'écarter et à tomber, il est prudent d'engraisser les bêtes ou de les vendre.

Les moutons sont nourris, en été, au moyen des prairies naturelles ou pâturages, ou bien à l'aide des prairies artificielles.

La première méthode ne peut convenir que lorsque, comme nous l'avons dit, la nature du terrain n'est pas propre à la culture. Les prairies artificielles assurent mieux la nourriture, surtout lorsqu'elles forment la base d'un bon ensemble de culture.

Si on veut faire consommer les récoltes sur place, il faut éviter que les bêtes ne gâtent une grande quantité de fourrage, ou n'en mangent de manière à se faire mal.

La nourriture d'hiver se compose ordinairement de paille et de foin. Deux livres et demie de foin par jour et de paille à discrétion suffisent à l'entretien d'une bête à laine. Cette nourriture est encore plus profitable, si l'on peut y ajouter deux livres et demie de racines, et pour les moutons à l'engrais, du grain ou de la farine. Lorsque les moutons mangent du fourrage sec, ils ont besoin de boire souvent.

Le foin des prairies artificielles est presque toujours préférable à celui des prairies naturelles, surtout lorsqu'il a été récolté et séché avec soin.

Si les bêtes à laine n'ont pas d'appétit, ou que leurs fourrages ne soient pas de bonne qualité, on peut ajouter une petite quantité de sel à leurs aliments, et aussi des substances aromatiques ou toniques, telles que de la poudre de gentiane, de l'origan, de l'absinthe, etc.

Les pâturages élevés et secs conviennent mieux aux moutons que ceux qui sont humides, et ils s'y entretiennent en meilleure santé.

Lorsqu'on sème des plantes destinées à former des pâturages pour les moutons, la lupuline, le ray-grass d'Angleterre, le trèfle blanc, etc., doivent être préférés, parce que ces plantes fournissent une très bonne nourriture, et qu'en outre elles ne redoutent pas autant que d'autres plus vigoureuses d'être rasées de très près par les animaux.

Dans les terrains calcaires et secs, la lupuline est un fourrage très avantageux pour la nourriture des moutons.

Les prairies marécageuses et acides leur sont tout-à-fait nuisibles, et ils ne tardent pas à y dépérir.

Lorsqu'on a des pâturages secs et d'autres un peu humides, on doit conduire les animaux sur les terrains élevés, quand la température est humide, et ne les mettre à pâturer dans les parties basses que lorsque la température (disposition de l'air) est sèche.

La nourriture sèche et la nourriture verte données dans la bergerie doivent être distribuées avec toute l'exactitude que nous recommandons pour la nourriture des bêtes à cornes, et il est important de ne pas changer trop brus-

quement l'espèce de fourrage. Ce soin est surtout indispensable lorsque les bêtes vont pâturer ; car si, après les avoir tenues sur un sol maigre où les herbes sont rares, on les laisse dans une prairie de bonne qualité, ces animaux, qui avaient souffert de la faim mangent outre mesure, et sont exposés aux indigestions ou aux diarrhées, qui leur sont très préjudiciables.

En hiver, on donne quelquefois aux moutons des feuilles qu'on se procure en coupant en juillet des branches d'orme, de peuplier, d'érable, de frêne, etc. ; on fagote ces branches, on les fait sécher, et on les ramasse à l'abri de l'humidité.

Il faut des bergeries saines, bien aérées, qui soient garnies d'auges et de râteliers disposés pour garantir la laine de la malpropreté. Pour atteindre ce but, on place ces râteliers verticalement, ou un peu inclinés dans un sens opposé à ceux des vaches et des chevaux. Au moyen de cette disposition, la poussière et les petits brins de fourrage ne tombent point sur la laine.

Les bêtes à laine, plus que tous les animaux aiment un air souvent renouvelé et frais. Elles ne redoutent pas beaucoup le froid, car elles sont très bien abritées par leur laine. Il est aussi à désirer qu'il y ait plusieurs compartiments dans la bergerie, de manière à séparer les mâles des femelles, les agneaux de la mère, lorsqu'on veut les sévrer, et les bêtes à l'engrais du reste du troupeau.

Il est avantageux de pousser l'engraissement avec rapidité ; sans cela, les bêtes que l'on conserverait longtemps ne paieraient pas suffisamment leur nourriture.

Pour engraisser au pâturage, on doit tenir les moutons les plus gras sur les pâturages les plus abondants, et ceux que l'on commence à engraisser sur les prairies qui ont été déjà parcourues par les bêtes grasses.

Lorsque les pâturages ne peuvent pas suffire assez abondamment à la nourriture des bêtes d'engrais, on donne un supplément à la bergerie en foin, en racines ou en grain. L'engraissement des moutons peut être très avantageux dans les exploitations où l'on a une grande quantité de racines pour l'hiver et beaucoup de fourrage vert pour l'été.

La paille de sarrasin est très nuisible à la santé des moutons ; elle leur cause une maladie qui se manifeste par l'enflure des oreilles : il faut donc éviter de leur donner cette paille comme fourrage.

La tonte des moutons se fait après la mise bas ; il importe beaucoup qu'elle soit exécutée avec soin : la laine doit être coupée bien près ; sans cette précaution, il s'en perd beaucoup.

Les moutons sont, comme les bêtes à cornes, exposés à la météorisation. On emploie les mêmes remèdes, c'est-à-dire l'ammoniaque liquide ou l'éther sulférique, à la dose de vingt ou vingt-cinq gouttes, dans un verre d'eau froide. Lorsqu'on est à la portée d'une rivière ou d'une mare, on réussit souvent à faire disparaître la météorisation en faisant sauter les bêtes à l'eau.

Les bêtes à laine sont encore exposées à une autre maladie ; c'est la cachexie aqueuse, ou pourriture : cette maladie les attaque lorsqu'elles ont été conduites dans les prairies marécageuses, ou même dans les prairies plus sèches, pendant les saisons humides. Pour la prévenir, il faut évit-

ter de laisser les moutons au pâturage par l'humidité, leur donner un peu de fourrage sec à la bergerie et quelques pincées de la poudre aromatique dont nous avons déjà parlé.

Choses et autres.

Quels sont ceux qui ont droit de vote?—Les sujets britannique par naissance ou naturalisation, âgés de plus de 21 ans et réunissant une des conditions suivantes:

Propriétaires dans les cités d'immeubles ou terrains de la valeur de \$300. et au-dessus.

Propriétaires dans les villes d'immeubles ou terrains de la valeur de \$200 et au-dessus.

Propriétaires en tout autre lieu d'immeubles ou terrains valant \$150. et au-dessus.

Occupants de ces propriétés.

Fils de fermiers ou fils de propriétaires résidant sur la propriété de son père ou de sa mère depuis un an.

Locataires et fils de fermiers locataires, ne payant pas moins de loyer que \$2.00 par mois, \$6 par trimestre, \$12. par demi-année ou \$20. par année.

Pêcheurs possédant \$150. de terre, bateaux ou agrès.

Personnes résidant depuis un an au Canada et possédant un revenu de \$300. par année et au dessus.

Salaries recevant \$100 par année et au-dessus.

Qualité du lait vendu.—L'analysour en chef, M. Thos McFarlane, vient de publier un bulletin donnant les résultats d'une série d'analyses ayant pour but de déterminer la qualité du lait vendu en détail dans diverses parties du Canada. Sur 267 échantillons, collectionnés par des inspecteurs locaux, 71 ont été reconnus purs, et les 196 autres ont été analysés à Ottawa. 87 échantillons ont été trouvés défectueux. Depuis que les dernières analyses ont été faites, une amélioration s'est fait sentir dans la qualité du lait fourni à Halifax, à St Jean et à Québec, tandis qu'à Montréal et à Ottawa elle est devenue pire. Le nom du vendeur de qui chaque échantillon a été acheté est donné dans le rapport. Ceux qui ont l'habitude de tromper leurs clients auront le chagrin de voir en face de leur nom les mots: "partiellement écramé," "addition d'eau" ou au-dessous de la moyenne."

Sur 32 échantillons de lait de Montréal analysés, sept sont déclarés partiellement écramés, huit au-dessous de la moyenne, et quatre additionnés d'eau.—*Du Canadien.*

— Il y a encore de l'espace sur la terre pour d'autres habitants. D'après un staticien français, cinq arpents de terre suffisent à chaque habitant. En se basant sur cette proportion on trouve qu'il y a de la place en Europe pour 115,000,000 nouveaux habitants, 1,336,000,000 en Afrique, 1,402,000,000 en Asie, 515,000,000 en Océanie, et 2,000,000,000 dans l'Amérique du Nord et du Sud.

— Un rapport démontre que, durant les six premiers mois de 1889, 14,802 colons se sont établis dans le Manitoba, contre 9,520 durant les six premiers mois de l'année précédente, soit une augmentation de 5,282.

— La fabrication du fromage est maintenant bien répandue dans notre pays qui a exporté, en 1888 1,409,000 boîtes, tandis que pour la même période les Etats-Unis en ont exporté 1,408,000.

L'homme du Connecticut, qui a inventé le procédé de mettre du cuivre sur le bout des souliers des enfants, a réalisé, par cette invention, une fortune d'un million de piastres.

Les Modes Françaises Illustrées dans leur troisième année d'existence aujourd'hui; viennent, avec une nouvelle administration, d'inaugurer un service de Primes Gratuites, musicales qui ajoute encore aux nombreux éléments de succès de cet excellent journal, indispensable dans toutes les familles: Lecture, Modes, Musique, Travaux d'agrément; Lingerie, Broderie, Crochet, Tapissierie.

Etiquette, Education, Hygiène, Ameublement, Décoration de la maison etc., etc.

Cuisine, (Recettes). Economie domestique etc.

52 Numéros par An \$2.50 par An — Un numéro par semaine.

Les abonnements sont de 6 mois ou d'un an. On peut payer à raison de 25 cents par mois.

Adresscz—J. LESSARD & Cie Editeurs

Les Modes Françaises Illustrées

1500, rue Notre-Dame, Montréal.

(CANADA) BOITE 1110.

RECETTES

L'ail employé comme un vermifuge.

L'ail est éminemment vermifuge, et un remède contre les vers est celui-ci:

Ail écrasé..... 4 gousses
Lait..... Une jatte ou bol.

Faire bouillir cinq minutes, passer par un linge, et prendre par cuillerées de quart d'heure en quart d'heure.

Moyen pour obtenir de gros œufs.

Un fermier de la Limagne nourrit ses poules de manière qu'elles lui font des œufs d'un poids énorme, quelquefois avec deux ou trois jaunes, et en hiver comme en été. Voici sa méthode: Il prend une mesure de gousses de lin sans graines, qu'il met dans un four médiocrement chaud pour les sécher; il les fait battre ensuite comme des grains, et les met dans l'eau bouillante: il y mêle une mesure de son de froment et autant de farine de gland; il en fait une pâte avec une quantité d'eau proportionnée et en nourrit ses poules, qui lui paient richement sa peine.—*Revue d'économie rurale.*

Terre à vendre.

Une bonne ferme, contenant douze arpents de front sur quarante de profondeur, dont cent arpents en culture, la balance boisée en partie de bois franc. La partie en culture est bien faite et clôturée sans épargne. Maison en bois ainsi que fournil et autres dépendances; grange, étable, etc., avec fondations en pierre: le tout est en parfaite condition et tout neuf. Cette propriété est située dans la paroisse de STE FRANCOISE, district de Kamouraska. Bonne occasion pour établir deux familles, Conditions faciles et titres parfaits.

Le vendeur donnerait la terre à ferme à un prix fixe.

Pour informations, s'adresser, sur les lieux à B. DASTOUS, ou à P. FOURNIER, 6cr., N. P., TROIS PISTOLES.

N. B.—L'acheteur pourra aussi se procurer les animaux de fermes nécessaires, si besoin il y a, ainsi que ménage, etc.

A VENDRE.

A LA

Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne

A vendre à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne, à des prix réduits, des veaux Ayrshire pur sang et des cochons Berkshire.

Ecole d'agriculture de Ste-Anne.

CHEVAUX PERCHERONS, NORMANDS ET BRETONS,

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANC,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL

Assurez-vous que les peintures que vous achetez portent la marque ci-haut, si non vous n'en serez nullement satisfait. Si votre fournisseur ne les a pas insistez pour qu'il se les procure.

The WILLIAM JOHNSON Co. MONTREAL ne manufacture que des peintures pures.
6 juin 1889.

HARAS NATIONAL

BUREAU : 30, Rue St-Jacques, MONTREAL
FERME : OUTREMONT, près Montréal.

CHEVAUX FRANÇAIS

TROISIÈME IMPORTATION

Normands, Percherons, Bretons.

Avis aux Sociétés d'agriculture, aux Cercles agricoles et aux cultivateurs.

Tout en continuant la vente des étalons, la Compagnie du Haras National est prête à en placer quelques-uns dans les comtés, sous la garde de ses serviteurs, les louant pour la saison.

Montréal, 1er avril 1889.

LOUIS BEAUBIEN, Président de la Compagnie.
R. AUZIAS TURENNE, Gérant.

18 Avril 1889.—24.

AGENTS DEMANDES PARTOUT

PRIX DE VENTE.
\$ 4.98
SIMPLE FREE



Cette montre se vend d'ordinaire \$15.00. Pour 60 jours nous la vendrons à \$4.98, avec la chance pour vous d'en avoir une pour rien. Coupez ceci et envoyez nous le avec 50c en timbres comme garantie que vous êtes de bonne foi, pour nos frais d'express, et nous vous enverrons la montre C. O. D. sujet à examen. Si tout est satisfaisant et tel que représenté, vous pouvez payer la différence et garder la montre, autrement cela ne vous coûtera rien. Si vous nous en faites vendre 6, d'ici à 60 jours, nous vous en enverrons une gratis. Cette montre est importée et a un boîtier en Silverine Duber de 4 oz. face découverte, et garantie sous tous les rapports. Nous faisons rien sur cette montre, mais cela nous aide à vendre nos montres en or et en doublé, d'après notre grand catalogue que nous envoyons gratis. Envoyez votre ordre immédiatement. Cette annonce ne paraîtra peut-être plus. Adressez : A. C. ROBUECK & Co., 87 & 89 Adelaide St. East, Toronto, Canada. Nous recommandons cette montre à tous ceux qui liront cette annonce. En ordonnant, mentionnez ce journal.

Si vous désirez recevoir cette montre par la maille, il faudra envoyer le montant complet, car la marchandise ne peut pas être envoyée C. O. D. par la maille. Quand le montant complet de l'ordre est envoyé de suite, nous envoyons gratis une jolie chaîne en or doublé.

4 juillet 1889.—3m.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat,

Commissaire des Cours du Nouveau-Brunswick.

Bureau : Maison Frenette, rue de la Cour,
Fraserville, P. Q., Canada.

19 juillet 1889.

Apprenti typographe demandé.

Un jeune homme actif et désireux d'apprendre la typographie, trouvera de l'emploi à l'atelier typographique de la *Gazette des Campagnes*. Pour conditions d'engagement s'adresser à

FIRMIN H. PROULX, à
Ste-Anne de la Pocatière

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1889--Arrangement pour la saison d'été--1889.

Le et après lundi, 10 juin 1889, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.10
Pour Lévis.....	10.25
Pour la Rivière-du-Loup, Campbellton et Dalhousie, etc.	10.25
Pour Lévis.....	17.13
Pour Halifax et St-John.....	16.48
Pour la Rivière-du-Loup.....	22.14

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surtendant en chef
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. Bk., juin 1889.